



ASSEMBLEE GENERALE 2009 Compte rendu

Le 23 septembre 2009, Athlé Lauragais Olympique organisait son assemblée générale annuelle au stade municipal de Revel.

La formule d'assemblée inaugurée la saison précédente consistant à organiser cette assemblée en suivant un entraînement du club a une nouvelle fois permis de commencer à l'heure prévue, le quorum étant facilement et largement atteint. Toutefois, l'Assemblée aussitôt ouverte, à la demande d'une majorité de membres du club présents, la décision était prise de reporter les délibérations de mercredi 30 septembre.

Le mercredi 30 septembre, le quorum étant à nouveau atteint, Daniel ROUSSEAU, président, a ouvert la séance en remerciant d'abord l'ensemble des personnes présentes, puis enchaînant sur la présentation du RAPPORT MORAL 2008 / 2009 (Rapport d'activité), puis en présentant le club aux nouveaux venus par un petit rappel historique.

Sandrine VIDAL, trésorière, s'étant excusée (retenue par son travail), Daniel ROUSSEAU présentait ensuite le BILAN FINANCIER 2008 / 2009.

Il a ensuite été procédé à l'élection du nouveau BUREAU.

Daniel ROUSSEAU a ensuite présenté le BUDGET PREVISIONNEL 2009 / 2010.

La politique pour la SAISON 2009 / 2010 a été débattue et des questions diverses ont été abordées.

Le traditionnel pot de l'amitié a clôturé l'assemblée du club et les 2 jeunes athlètes qui ont apporté le plus de points au club ont été récompensés: Eddie FORGIARINI, Manon BAUER.

RAPPORT MORAL

La saison 2008 2009 a été une saison charnière pour le club :

- Le nombre de licenciés du club au 31 août était en augmentation de 57% par rapport à la saison précédente.
- Son nom a changé pour devenir Athlé Lauragais Olympique pour assumer pleinement son rôle dans le Lauragais.
- Les manifestations organisées ont confirmé, chacune dans son domaine, leur utilité grâce à la participation de tous à leur organisation.
- **Actuellement, Athlé Lauragais Olympique fait partie des 12% de clubs d'athlétisme français (435 sur 3547) CERTIFIES ATHLE DECOUVERTE (qualité de l'encadrement et de l'accueil des Jeunes) par la Fédération Française d'Athlétisme.**

Ces points sont signes d'un dynamisme certain !

Bien entendu, dans la vie d'une association, il est difficile de ne retenir que des points positifs et comme chaque année, la saison 2008 2009 aura aussi mis en évidence quelques points à améliorer :

- **Pourcentage de participation aux manifestations en légère baisse** : Des parents qui suivent, des athlètes qui participent, mais moins que la saison précédente... C'est LE point à améliorer.
- **Les résultats sportifs** : Ce sont les jeunes qui ont été le plus souvent à l'honneur... Mais un groupe régulier aux entraînements du mardi et du jeudi est en plein progrès (à suivre...)

Les résultats sportifs de la saison sont bons en rapport de l'effectif du club. Nous avons encore quelques efforts à faire pour que CHAQUE athlète participe à au moins 2 MANIFESTATIONS par trimestre...

■ Organisation de manifestations :

- Les **Soirées tests** sont maintenant bien rodées, mais le temps nous a obligé à reporter à plusieurs reprises celle qui était prévue en hiver (qui n'a finalement pu être organisée qu'au début du printemps).
- Le **Meeting Vertisaut**, reste une manifestation incontournable pour les sauteurs de barres benjamin(e)s et minimes de la région.
- Le 2^{ème} **Relais du Beffroi** a accueilli le même nombre d'équipes que la première édition. On pourrait souhaiter plus de synergie avec les autres manifestations revéloises de fin d'années, mais cette sympathique manifestation a montré qu'elle avait sa place.
- Malgré une météo mitigée, le **Tour du Lac de Saint Ferréol** est resté la manifestation phare de notre club. Il faut maintenant bien préparer la prochaine édition qui sera la 40^{ème} ...



- La journée révéloise du **Challenge par Equipes de Poussin(e)s et Eveils Athlétiques des comités 31, 32, 82** a accueilli un nombre d'athlètes conséquent (en nette augmentation par rapport à la saison précédente).

A l'occasion de ces manifestations, les personnes se sont mobilisées ont tout fait pour qu'un bon fonctionnement vienne confirmer une bonne image du club auprès de tous les participants et auprès des partenaires. On ne peut qu'encourager tout le monde à suivre leur exemple.

ELECTION DU BUREAU

Il a été procédé a l'élection du nouveau bureau qui se compose ainsi:

- Président : Daniel ROUSSEAU, contact du Club (Internet, courrier).
- Secrétaire : Martine CHAMAYOU, contact du Club (Internet).
- Trésorière : Sandrine VIDAL.
- Membres : Myriam BAUER
Thierry CHAMAYOU.

Il est demandé si d'autres personnes de l'assemblée veulent venir compléter ce bureau: la majorité présente souhaite s'investir lors d'occasions telles que les manifestations organisées par le club, mais sans pour autant faire partie du bureau.

Par ailleurs, deux personnes excusées pour l'Assemblée Générale, ont fait connaître leur intention d'aider le club dans ses organisations : Charles HAROUN (ancien Secrétaire Général du Comité National Olympique de Côte d'Ivoire, organisateur du Marathon d'Abidjan et instigateur du Relais du Beffroi) et Thierry PEYRE (ancien Secrétaire Général du Comité D'Athlétisme de la Haute Garonne)... Etant données leurs expériences respectives, elles seront les bienvenues dans les réunions de bureau de préparation des manifestations en tant que "personnes qualifiées".

Les personnes ayant la possibilité de gérer les comptes bancaires au nom d'ATHLE LAURAGAIS OLYMPIQUE sont la Trésorière et le Président. Ils sont autorisés à solder et supprimer le Compte Chèque Postal 2.219.62 E du CCP TOULOUSE que le club détient.



DECISIONS POUR LA SAISON 2008/2009

Deux familles de mesures ont été proposées et votées à l'unanimité pour continuer dans la dynamique lancée et pour chercher une amélioration des secteurs qui le nécessitent:

- **Participation aux manifestations** (et par conséquent : plus de résultats, donc plus de chances d'amélioration des classements des athlètes et du club lui-même, mais aussi plus grande motivation pour les athlètes qui suivent un objectif, si modeste soit-il) :
 - Il existe déjà un **encouragement par le porte monnaie des familles** qui consiste à offrir le trimestre suivant de cotisation membres du club qui ont participé (en tant qu'athlète, jury, organisateur ou accompagnateur et comme c'est bien la famille qui est visée, son implication est prise en compte) à au moins 2 manifestations inscrites au calendrier du club : au cours des dernières saisons, ce principe s'est montré assez efficace, mais semble désormais devoir être complété pour motiver d'avantage les athlètes eux-mêmes.
 - Le challenge interne au club qui avait été abandonné à un moment où il n'y avait pas suffisamment d'athlètes de chaque catégorie pour qu'il garde son intérêt va être repris, sous l'appellation **Challenge Athlé Lauragais** (voir en annexe) : ce sont des points qui sont attribués aux athlètes qui participent à la vie du club et donnent un résultat en fin de saison servant de prétexte à des récompenses...
- **Organisation de manifestations** (Tout le programme sera repris):
 - Les **Soirées tests**, celle d'hiver étant avancée en décembre (plus de chances de repli avant le printemps).
 - Le **Meeting Vertisaut**, les modalités dues à l'évolution dans la date de changement de catégories restant à voir avec la Ligue Midi Pyrénées, mais il est acquis qu'à titre transitoire, le Meeting Vertisaut 2009 comptera pour le Grand Prix Régional Benjamin(e)s Minimes 2010 : il sera donc comptabilisé 2 fois pour le millésime 2010 de ce challenge régional.
 - Le 3^{ème} **Relais du Beffroi**, en recherchant plus de synergie avec les autres manifestations revéoloises de fin d'années et en essayant de motiver d'avantage les associations Lauragaises, enfin d'en faire une véritable fête concernant tous les sportifs du Lauragais.
 - Le **Tour du Lac de Saint Ferréol** qui sera la manifestation phare de cette saison : un 40^{ème} anniversaire, ça se fête !
 - Une journée lauragaise du **Challenge par Equipes de Poussin(e)s et Eveils Athlétiques des comités 31, 32, 82** à voir pour le printemps avec les comités concernés.

Bon nombre de parents d'athlètes présents se proposent de venir en aide.



Athlé Lauragais Olympique

Assemblée Générale du 30 octobre 2010



N° 031007

BILAN FINANCIER 2008/2009 Athlé Lauragais Olympique (ALO)

CHARGES	Sous comptes	Totaux EUROS	PRODUITS	Sous comptes	Totaux EUROS
ACHATS			RECETTES PROPRES		
Eau, énergie			Ventes de marchandises		
Fourniture et petits équipements	103,71		Prestations de services		
Fournitures administratives	9,74	113,45	Produits des activités annexes		
Autres fournitures			Relais du Beffroi : Inscriptions	294,00	294,00
Vertisaut : Dotation	39,00		Tour du Lac: Buvette, Inscriptions sur place	429,52	429,52
Vertisaut : Matériel	59,25		Cotisations	3475,00	3475,00
Vertisaut : Goûter, repas secrétariat et animation	64,50	162,75			
Relais du Beffroi : Ravitaillement	17,19		Total recettes propres		4248,52
Relais du Beffroi : Buffet	211,80	228,99			
Tour du Lac: Dotation	273,00		SUBVENTIONS		
Tour du Lac: Boissons, Sandwiches	771,75	1044,75	Europe		
Total des Achats		1549,94	Etat (CNDS)		
			- 2008 (reçu après la fin de la saison)	450,00	
SERVICES			- 2009	800,00	1250,00
Locations			Conseil Régional		
Entretien et réparations			Conseil Général		
Assurances			Communes (Mairie de Revel)		2200,00
Relais du Beffroi :	32,00		Organismes sociaux		
Tour du Lac:	32,00	64,00	Autres subventions publiques		
Documentation			Total subventions		3450,00
Publicité, publications					
Déplacements, missions, réceptions			AIDES PRIVEES		
Déplacements entraîneur	400,00		Dons (Relais du Beffroi : Report d'un don)	400,00	400,00
Déplacements compétitions	1317,23	1717,23	Mécénat		
Frais postaux et télécommunications			Autres aides privées (Tour du Lac: Publicité)	1450,00	1450,00
Affranchissements	66,00		Total aides privées		1850,00
Cartes téléphone	175,00	241,00			
Services bancaires			AUTRES PRODUITS		
Autres services			Autres produits de gestion courante		
Affiliation Fédération Française	0,00		Rembts LMPA Frais d'un officiel	240,90	240,90
Affiliation Ligue Midi Pyrénées d'Athlétisme (LMPA) et Comité Départemental	0,00		Provision LMPA Mille Minimes	1000,00	1000,00
Licences	1680,00	1680,00	Rembts par le CDA31 avances gestion diverses manifestations	1562,90	1562,90
Relais du Beffroi : Secours	100,00		Rembts par le CDA31 frais de Label	1350,00	1350,00
Relais du Beffroi : Communication	363,12	463,12	Rembts par CDA31/CDCHS31 restauration	188,13	188,13
Tour du Lac: Secours	210,00		Produits financiers		
Tour du Lac: Communication	275,08		Produits exceptionnels		
Frais de Label	50,00	535,08	Total autres produits		4341,93
Total des services		4706,57			
IMPOTS ET TAXES					
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes					
Total impôts et taxes					
SALAIRES ET CHARGES					
Rémunération personnel					
Charges sociales					
Autres charges de personnel					
Total des charges de personnel					
AUTRES CHARGES					
Autres charges de gestion courante					
Rembts à LMPA Mille Minimes 2008	972,88				
Factures payées pour la LMPA	160,82				
Factures payées pour CDA31	2058,87				
Avance pour le CDA31 frais de Label	1350,00				
Avance pour CDA31/CDCHS31 restauration	170,43	1413,00			
Charges financières					
Charges exceptionnelles	625,41	625,41			
Total autres charges		5338,41			
DOTATIONS			REPRISES		
Dotation aux amortissements			Reprises sur amortissements		
Dotation aux provisions			Reprises sur provisions		
Provision pour achat de matériel et de tenues		2295,67	Total Reprises		
Total Dotations		2295,67			



Athlé Lauragais Olympique

Assemblée Générale du 30 octobre 2010



N° 031007

TOTAL DES CHARGES

11594,78 | **TOTAL DES PRODUITS**

13890,45



Athlé Lauragais Olympique

Assemblée Générale du 30 octobre 2010



N° 031007

BUDGET PREVISIONNEL 2009/2010 Athlé Lauragais Olympique (ALO)

CHARGES	Sous comptes	Totaux EUROS	PRODUITS	Sous comptes	Totaux EUROS
ACHATS			RECETTES PROPRES		
Eau, énergie			Ventes de marchandises		
Fourniture et petits équipements			Prestations de services		
Achat petit matériel (1)	1200,00		Produits des activités annexes		
Achat Tenues	1200,00	2400,00	Relais du Beffroi : Inscriptions	378,00	378,00
Fournitures administratives	200,00	200,00	Tour du Lac: Buvette, Inscriptions sur place	645,00	645,00
Autres fournitures			Cotisations (base de calcul 42 licenciés)	3600,00	3600,00
Vertisaut : Dotation	80,00		Total recettes propres		4623,00
Vertisaut : Matériel	60,00				
Vertisaut : Goûter, repas secrétariat et animation	70,00	210,00	SUBVENTIONS		
Relais du Beffroi : Dotation	120,00		Europe		
Relais du Beffroi : Ravitaillement, Buffet	280,00	400,00	Etat (CNDS)	1000,00	1000,00
Tour du Lac: Dotation	300,00		Conseil Régional (1)	1200,00	1200,00
Tour du Lac: Boissons, Sandwiches	600,00	900,00	Conseil Général	300,00	300,00
Total des Achats		4110,00	Communes (Mairie de Revel)	2300,00	2300,00
			Organismes sociaux		
SERVICES			Autres subventions publiques		
Locations			Total subventions		4800,00
Entretien et réparations					
Assurances			AIDES PRIVEES		
Relais du Beffroi :	32,00		Dons		
Tour du Lac:	32,00	64,00	Mécénat		
Documentation			Autres aides privées (Tour du Lac: Publicité)	1600,00	1500,00
Publicité, publications			Total aides privées		1600,00
Déplacements, missions, réceptions					
Déplacements entraîneur	600,00		AUTRES PRODUITS		
Déplacements compétitions	1400,00	2000,00	Autres produits de gestion courante		
Stages Département :	400,00		Rembts LMPA Frais officiel	80,00	80,00
Stages Officiels et entraîneurs :	80,00	480,00	Provision LMPA et CDA31 (2)	3800,00	3800,00
Frais postaux et télécommunications			Rembts par le CDA31 saison 2009	233,23	233,23
Affranchissements	120,00		Produits financiers		
Cartes téléphone	175,00	295,00	Produits exceptionnels		
Services bancaires			Total autres produits		4333,23
Autres services					
Fédération Française	203,05				
Ligue Midi Pyrénées	52,00	255,05			
Licences	2600,00	2600,00			
Vertisaut : Communication	50,00	50,00			
Relais du Beffroi : Secours	180,00				
Relais du Beffroi : Communication	100,00	280,00			
Tour du Lac: Secours	230,00				
Tour du Lac: Communication	300,00				
Frais de Label	50,00	580,00			
Total des services		6604,05			
IMPOTS ET TAXES					
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes					
Total impôts et taxes					
SALAIRES ET CHARGES					
Rémunération personnel					
Charges sociales					
Autres charges de personnel					
Total des charges de personnel					
AUTRES CHARGES					
Autres charges de gestion courante					
Rembts à LMPA Mille Minimés 2009	914,85				
Factures payées pour LMPA et CDA31 (2)	3800,00	4714,85			
Charges financières					
Charges exceptionnelles	30,00	30,00			
Total autres charges		4744,85			
DOTATIONS			REPRISES		
Dotation aux amortissements			Reprises sur amortissements		
Dotation aux provisions			Reprises sur provisions		
Provision pour achat de matériel		1097,33	Reprise sur provision pour achat de tenues		1200,00
Total Dotations		1097,33	Total Reprises		1200,00



Athlé Lauragais Olympique

Assemblée Générale du 30 octobre 2010



N° 031007

TOTAL DES CHARGES

16556,23

TOTAL DES PRODUITS

16556,23

(1) Chiffres en équilibre (subvention attribuée).

structure pour paiement de factures correspondant à des prestations pour des manifestations extérieures).

(2) Chiffres en équilibre (sommes avancées par le club et remboursées par la structure FFA ou avance faite par la

Ce Budget de **16556,23 Euros** tient compte de l'évolution prévisible du club (après une augmentation de 57% du nombre de licenciés en 2008 2009, il est sage prévoir une stagnation en 2009 2010).

Ce Budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.



Annexe : **Règlement du TROPHÉE ATHLE LAURAGAIS**

Article 1 : ATHLE LAURAGAIS OLYMPIQUE organise le **TROPHÉE ATHLE LAURAGAIS** qui a pour but de récompenser l'assiduité, l'application et l'efficacité des athlètes du club (LICENCIÉS, A COUR DE LEUR COTISATION, dans CHACUNE DES CATEGORIES suivantes : POUSSINETS, POUSSINES, POUSSINS, MINIMES (filles et garçons), CADETTES, CADETS.

Article 2 : Le classement se fait par points. C'est l'athlète qui marque plus de points entre le 1^{er} novembre et le 31 août qui **REMORTE POUR UN AN LE TROPHEE**.

Article 3 : A la vue des RESULTATS DANS CHAQUE MANIFESTATION dont les résultats sont disponibles sur le site de la FFA, des points et dixièmes de points sont attribués

3-1 : Dans une épreuve non cotée dans la table de la FFA (notamment cross), un NOMBRE DE POINTS est attribué selon la formule suivante :

B = 100 x	NP - PL	PL est la PLACE occupée par l'athlète au classement de l'épreuve
	NP	NP est le NOMBRE de PARTICIPANTS de la catégorie de l'athlète classés dans l'épreuve.
		B est le NOMBRE DE POINTS qui s'ajoute au total de points déjà acquis par l'athlète dans classement du trophée

(Exemple : l'athlète classé 10^{ème} dans un cross auquel 200 athlètes de sa catégorie ont participé marque 47.5 POINTS. Celui qui se classe 1^{er} sur 25 marque 48 POINTS)

Si pour l'épreuve il n'y a qu'un classement pour deux catégories d'âges distinctes, tout athlète de la catégorie inférieure se voit attribuer une bonification de TROIS POINTS SUPPLÉMENTAIRES.

3-2 : Dans une épreuve cotée dans la table de la FFA, notamment sur PISTE ou EN SALLE, est attribué un NOMBRE DE POINTS EGAL A LA COTE de CHAQUE PERFORMANCE REALISEE, LUE DANS LA TABLE DE COTATION FFA de la catégorie de l'athlète, dans la limite des TROIS MEILLEURS RESULTATS, PLUS CELUI D'UN EVENTUEL RELAIS. Les séries, demi-finales et finales d'une même épreuve sont considérées comme une seule épreuve. Le résultat pris en compte est le meilleur obtenu au cours de l'épreuve,

En cas de PARTICIPATION A UN RELAIS, CHAQUE relayeur est crédité de LA COTE CORRESPONDANT A LA PERFORMANCE DU RELAIS.

Article 4 : Lors des CHAMPIONNATS INDIVIDUELS (Départementaux, Régionaux, Interrégionaux, Nationaux) une PLACE SUR LE PODIUM donne lieu à l'attribution d'une bonification de :

10 POINTS pour le CHAMPION,

4 POINTS pour le deuxième,

2 POINTS pour la troisième,

Cette bonification est multipliée par :

2 Si le titre en jeu est REGIONAL,

3 Si le titre en jeu est INTERREGIONAL,

4 Si le titre en jeu est NATIONAL,

Article 5 : Lors des CHAMPIONNATS PAR EQUIPES (Départementaux, Régionaux, Interrégionaux, Nationaux) une PLACE SUR LE PODIUM donne lieu à l'attribution à chaque membre du club faisant partie de l'équipe de bonifications égale au quart de celle qui aurait été attribuée dans une épreuve individuelle.

Article 6 : Le NOMBRE DE POINTS ATTRIBUE PAR EPREUVE est arrondi au demi-point le plus proche.

Article 7 : Pour chaque MANIFESTATION signalée comme PRIORITE DU CLUB DANS LE CALENDRIER, le NOMBRE DE POINTS ATTRIBUES EST DOUBLE (y compris les bonifications).

Article 8 : Pour TOUTE INDISCIPLINE ou NON RESPECT DES REGLES SPORTIVES, le représentant officiel du club (entraîneur ou dirigeant) peut PENALISER tout athlètes impliqué, en cours d'entraînement ou de compétition de UN POINT PAR ACTION SANCTIONNALBE (au cours d'une même journée, un même athlète peut être pénalisé de plusieurs points).

Article 9 : Tout athlète peut contester une décision devant le bureau du club qui, après avoir entendu les différentes parties, prend une décision sans nouvel appel possible.